

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Etat civil
- ❖ Vie démocratique
- ❖ L'école et le périscolaire
- ❖ Les associations du village
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ A vos Agendas
- ❖ Les entreprises du village





MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95

Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr; web : www.braches.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Le samedi de 9H à 12H

Infos pratiques

✓ **Cartes d'identité et passeports**

Les cartes d'identité et les passeports ne sont plus délivrés dans votre mairie. Dorénavant il faut vous rendre dans les mairies ou les administrations équipées des systèmes biométriques. Vous pouvez également aller sur le site www.service-public.fr pour faire une pré-demande de carte d'identité.

✓ **PACS (Pacte Civil de Solidarité)**

Les couples qui souhaitent se Pacser peuvent se faire enregistrer en mairie. En effet, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

✓ **Demande de permis de conduire et de carte grise**

Comment s'y prendre ?

Pour commencer, il faut créer un compte sur le site de [l'Agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](http://ANTS). Comme pour le passeport ou la carte d'identité, vous pourrez ensuite numériser tous les documents nécessaires selon vos besoins (scanner, appareil photo, tablette ou smartpone). Lorsque le centre d'expertise et de ressources de titres (CERT) aura traité votre demande, vous recevrez ensuite vos documents par voie postale «dans un délai de quinze jours» dans un premier temps, puis «sous une semaine» une fois que le système sera bien installé.

Comment faire sans internet ?

Les automobilistes qui ne disposent pas d'ordinateurs pourront tout de même se rendre dans un des 285 points d'accès numériques mis en place. Des ordinateurs avec imprimantes et scanners ont également été installés dans les préfectures. Le ministère de l'intérieur précise que «des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil.» Seules certaines procédures spécifiques relatives au permis de conduire (en cas d'annulation ou de suspension notamment, échange de permis étranger) nécessitent de se rendre physiquement en préfecture.

✓ **Environnement**

Les sacs jaunes et bleus sont disponibles gratuitement à la mairie. Vous avez perdu le calendrier de ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri, aller sur le site www.avrelucenoie.fr dans la rubrique environnement, vous pourrez télécharger le calendrier mais également consulter les horaires de la déchetterie et beaucoup d'autres informations utiles.

✓ **Recensement militaire** (ou recensement citoyen)

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans (filles et garçons) doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie (ou du consulat s'ils habitent à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

✓ **Les nouveaux arrivants** du village doivent se présenter en mairie pour se faire connaître et nous leur remettons le calendrier des ramassages des ordures ménagères et du tri sélectif.

ETAT CIVIL



Mariage

Rudy, Marc Janczewski et Anne-Cécile, Michelle Dacheux se sont unis le 29/04/2017
Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés et leurs souhaitons une longue et heureuse vie commune.



Naissances:

Nous sommes heureux d'accueillir :

♂ Ylan Tournand, né le 17/05/2017 à Amiens.

♀ Zoé, Valérie, Brigitte Grumetz, née le 03/02/2017 à Amiens

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et leur souhaitons tout le bonheur du monde.



VIE DEMOCRATIQUE

Derniers travaux réalisés

Dans le précédent journal, nous vous parlions du projet de réhabilitation du logement communal et de l'agrandissement de la mairie. Les travaux dans le logement se terminent, il sera très prochainement mis en location. Le tarif du loyer n'a pas encore été défini mais devrait être compris entre 400 et 450 €. La configuration du logement est la suivante : sur 2 niveaux, deux chambres d'environ 10 m² chacune, une pièce pouvant servir de dressing-rangement

d'environ 5 m², une salle d'eau d'environ 4 m², un WC, une grande salle à manger-cuisine de 16 m² et un salon de 16 m².

Les travaux d'agrandissement de la mairie débuteront fin janvier, ces derniers ont pris énormément de retard car nous attendions la réponse de la sous-préfecture pour la subvention DETR qui malheureusement n'a pas été acceptée. Il semblerait que cette année, seuls les gros projets aient bénéficié de cette aide de l'état.

Suite aux vols subis dans les locaux techniques de l'employé communal, nous avons fait installer des portes en acier, en espérant que cela dissuade les voleurs.

Nous avons acheté un réservoir pour l'arrosage des fleurs et racheté les outils volés (tronçonneuse et débroussailleuse).

Les travaux du clocher (suite à la tempête) vont également prendre du retard car le devis de réparation ne nous a pas été transmis suite à une incompréhension entre l'entreprise qui a déposé le coq du clocher et l'entreprise de couverture.

L'étude pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés suit son cours.

Les travaux à venir

L'année à venir est chargée d'incertitudes (suppression des enveloppes des députés, suppression des impôts locaux pour certains foyers, diminution des dotations...) ce qui risque de freiner nos projets.

Certains seront quand même maintenus, comme le remplacement de la borne incendie à proximité de l'église, la protection du pressoir, la suite du dossier sur l'accessibilité handicapés, la réfection de la chaussée dans la rue du marais.



Projet Eolien (Hargicourt, Malpart, Aubvillers, Braches)

Nous attendons toujours des nouvelles du tribunal administratif suite aux différents recours de particuliers.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites.



L'Ecole de Braches et le périscolaire

Le sisco de l'Avre travaille toujours pour le projet de création d'un RPC (Regroupement Pédagogique Concerté). Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ce dossier.

En début d'année scolaire le sisco a interrogé les parents des élèves scolarisés dans le regroupement pour connaître leur avis sur les nouveaux rythmes scolaires. A la question « souhaitez vous un retour à la semaine de 4 jours ? » 65 personnes ont répondu par « oui » et 5 personnes « non ». Par conséquent, 92.9% des parents (ayant répondu au questionnaire) sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours. Les membres du SISCO prennent acte de cette position et vont tout mettre en œuvre pour que la semaine de 4 jours soit mise en place à la rentrée de septembre 2018.

Les enfants de l'école du village ont travaillé sur la première guerre mondiale. Le jeudi 9 novembre, les enfants ont regardé un diaporama de cet évènement marquant de notre histoire et ensuite ils sont allés voir le monument aux morts. Le lendemain, la mamie de Léna a apporté des objets : une photo d'un soldat à cheval (il s'agissait de son grand père), un sabre et des cartes postales écrites par des soldats durant la guerre. Ci-dessous des copies de ces jolies cartes.



Les enfants participent également au programme « Ecole et cinéma ». Ils sont allés au cinéma de Montdidier pour voir 2 projections :

- Le 5 octobre 2017 : **Le dirigeable volé** de K.Zeman
- Le 4 décembre 2017 : **Le cirque** de C.Chaplin
- Et 2 autres sont à venir dans les prochains mois.

Jeudi 21 décembre

Le matin SPECTACLE DE NOËL pour les élèves de maternelle, CP et CE1

Le soir Marché de Noël pour le RPI de l'AVRE

VOICI NOS REALISATIONS





Les associations du village

Pour les personnes qui ne connaissent pas encore bien notre village et qui se demandent combien d'associations existent dans la commune, elles sont au nombre de 3 :

- ✓ Le coin des artistes ; présidente Mme Catherine Wasse
- ✓ L'ASAA (Association des Sauveteurs d'Aviateurs Alliés) président Mr Decelle Michel)
- ✓ Société de chasse de Braches ; Président Mr Boulanger David

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher des présidents de ces associations.

Vous avez des projets, des idées, venez en parler avec vos élus les jours d'ouverture de la mairie (de préférence le samedi en fin de matinée)

Toutes les associations du village ont accès à la salle des fêtes gratuitement et sans frais d'électricité.

Il suffit qu'elle ne soit pas louée et de la réserver à l'avance.

Nous vous précisons ces informations car le conseil municipal a reçu en septembre 2017 une demande de la part d'une auto entreprise de Contoire souhaitant donner des cours de gym à des enfants et des adultes. Après avoir offert un mois d'essai à cette auto entreprise, le conseil a décidé de louer la salle pour un montant de 100 €/mois + les frais d'électricité car il ne nous semblait pas possible de prêter gratuitement à une entreprise privée (qui se rémunère sur les cours) des locaux publics car il ne s'agissait en aucun cas d'une association à but non lucratif (loi 1901). Puis en décembre, cette personne nous a informés que finalement, elle ferait des cours en passant par l'association de gym zumba kid de Montdidier. Nous avons décidé de maintenir la location car d'une part il s'agit d'une association extérieure à notre commune et d'autre part cette manière de procéder nous à faire perdre confiance en cette personne. L'association ayant accepté nos conditions, nous avons donc établi un contrat de location et 15 jours plus tard, cette personne nous informe qu'elle arrête (sans courrier de la part du président). Nous sommes en colère car nous avons eu l'impression d'avoir fait ce qui nous semblait juste et au final, nous avons perdu notre temps et nous recevons aujourd'hui des reproches. Nous sommes désolés pour ceux qui ont participé à cette activité mais nous ne sommes en aucun cas coupables de cette situation !



Ça s'est passé chez nous

Les six derniers mois de l'année ont été riches en évènements, en commençant par notre traditionnelle fête du village avec sa réderie suivi du feu d'artifice du 13 juillet avec la soirée dansante, le concours de pétanque le 09 septembre, le repas du village le 14 octobre, la pièce de théâtre le 11 novembre et enfin l'arbre de Noël le 16 décembre.

Fête du village (Le 09 avril 2017)

Cette année les trois associations du village ont chacune installé un stand. La société de chasse a mis en place dans l'abri bus un stand de tir à la carabine qui a permis aux grands comme aux plus petits de s'essayer aux tirs, le coin des artistes a exposé dans la salle des fêtes des réalisations conçues lors des ateliers, et l'association des sauveteurs d'aviateurs alliés a mis à disposition des uniformes de guerre pour compléter l'exposition photos (notre territoire durant la première guerre mondiale) de la CCALN.

Nous les remercions vivement pour cette participation et nous leur donnons rendez-vous en juillet.

Nous remercions également Benjamin Populaire pour avoir exposé dans la salle des fêtes une partie de sa collection de LEGO. Il en a profité pour parler de sa passion avec les rédeux et la journaliste du courrier picard présente.

Les plus grands ont pu découvrir ou redécouvrir des jeux picards et retenter leur chance au jeu plus insolite qui consiste à casser un œuf, placé sur une bille de bois à 6m de distance, avec une boule pétanque. Les petits ont eu plus de chance à la pêche aux canards.

La fréquentation à la réderie est stable, nous remercions tous les participants et leurs donnons rendez-vous le deuxième dimanche de juillet avec encore plus de concurrence

Cette journée en quelques clichés :





Feu d'artifice et soirée dansante du 13 juillet

Cette année le feu d'artifice a été une bonne surprise. Notre fournisseur a fait cette fois un bon choix.



Pour la soirée dansante, les Brachois étaient plus motivés que l'année dernière pour venir partager un moment musical animé par Olivier. Merci de votre présence à tous.

Concours de pétanque (le 09 septembre)



Ce 09 septembre la météo a joué avec nos nerfs, en effet la matinée a commencé par de grosses averses et le ciel est resté noir mais à partir de 13H le soleil a montré le bout de son nez permettant à 20 équipes de s'affronter en 5 manches et un match de classement sur le terrain de boule et le chemin car nous n'avions pas assez de place. A croire que la pluie appelle le beau temps mais aussi les boulistes !!! Cette année encore la paire Leroy Anthony/Gonzales Armand a remporté ce tournoi.

Fidèles à nos habitudes, tous les participants sont repartis avec un lot et nous les avons invités à revenir en septembre.

Repas du village (le 14 octobre)

Est ce que le changement de date est responsable du nombre en baisse de participants ? Seulement 73 personnes se sont déplacées alors que nous étions habitués à beaucoup plus de monde (jusqu'à 100). Pourtant, le repas était copieux et le groupe la petite entreprise a mis de l'ambiance en interprétant une musique variée avec beaucoup de professionnalisme. Et l'ambiance n'a pas baissé lorsque le DJ Mickael Picodot a pris le relais. Les amateurs des années 80 ont été servis. Nous vous donnons rendez vous en fin d'année pour une nouvelle soirée, en espérant voir un plus grand nombre d'habitants du village. Ce sont dans ces occasions que l'on peut rencontrer ses voisins, partager ensemble des moments de convivialité et faire un peu plus connaissance.



Pièce de théâtre « RETOUR AU PARADIS » (le 11 novembre)

La tournée de la troupe de théâtre amateur du territoire s'est arrêtée à Braches pour le plaisir d'au moins 80 personnes qui se sont déplacées ce 11 novembre au soir pour voir des mamies-papy-enfants en folie. Mais que pouvait bien cacher ce titre « Retour au paradis » ? A la surprise générale, il s'agissait d'un voyage pour une place dans une maison de retraite « Le paradis » qui s'est joué à la façon de question pour un champion ! Par différentes scènes, les

acteurs nous ont fait voyager dans le quotidien un peu agité de ces familles qui jouaient leur place au « Paradis » !



Commémoration du 11 novembre

Un peu plus de monde s'était déplacé pour cette commémoration du 11 novembre mais peu de parents avec leurs enfants. En espérant que vous serez plus nombreux en 2018, cette année de centenaire pour raviver la mémoire des Brachois tombés pour notre liberté.



Inauguration de la peinture du transformateur (15 novembre)

A la demande de la FDE de la Somme, nous avons inauguré le 15 novembre la peinture du transformateur réalisée par un artiste de l'association 7^{ème} sens d'Amiens. Les élus et bénévoles du village étaient présents, la journaliste du courrier picard aussi mais dommage que les représentants de la FDE et de ENEDIS n'aient pu nous rejoindre. Ce projet a été

intégralement pris en charge par la FDE. Cette inauguration a donné lieu à un article dans le courrier picard du 18 novembre 2017.

Nous pensons pour cette année déposer un projet pour décorer le transformateur qui se situe sur la place de l'église.



Arbre de Noël (16 décembre)

Le magicien prévu pour le spectacle de Noël a dû avoir un problème avec ses tours de magie car il a décliné, 1 mois avant le spectacle, sa venue. Nous avons donc décidé de projeter un film d'animation américain de 2004 « Pôle express » avant le passage du père Noël. Les petits et grands ont suivi le héros dans son voyage mystérieux vers le pôle nord pour rencontrer le père Noël.



Après que le père Noël ait distribué les cadeaux aux enfants et les colis aux aînés, nous avons partagé des moments de convivialité autour d'un verre, de brioches et de chocolats pour le plus grand plaisir de notre estomac.



A vos agendas

En ce début d'année, le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux : santé, famille, travail, que vos besoins et vos envies soient comblés et vous permettent de profiter sereinement de la douceur de vivre dans notre beau village.

Les dates n'ont pas encore été fixées mais vous devriez retrouver les mêmes manifestations que l'année dernière :

- ✓ En avril la course VTT
- ✓ En juin le concours de pêche
- ✓ Le 08 juillet fête du village et réderie
- ✓ Le 13 juillet feu d'artifice et soirée dansante
- ✓ En septembre le concours de pétanque en doublette
- ✓ En novembre le repas du village
- ✓ En décembre l'arbre de Noël

Toutes ces manifestations sont organisées par la commission des fêtes du village (vos élus)



Les entreprises du village

- ✓ Ets JB Bat : Isolation, plafond, cloison, aménagement de combles tel : 06.41.83.17.43
- ✓ Ets Wasse William : Multi-travaux tel : 06.65.15.94.46